

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

Dr. Félix MOUMIE
Ernest OUANDIE
Abel KINGUE

Rubens UM NYOBE
Afaana OSSENDE
Monseigneur Albert NDONGMO

REPONSE à MONGO BETI

CRITIQUE ET INVITATION à INSERER POUR AMPLE DIFFUSION

PEUPLES NOIRS, PEUPLES AFRICAINS N°55 à 58 – JANVIER – AOUT 1987.

- Véritable fatras de paperasses relevant de la pure escroquerie intellectuelle et morale indigne d'une Revue qui prétend favoriser l'émergence d'une civilisation des Peuples qui aspirent à se débarrasser des insanités et des bassesses pour atteindre à l'élévation spirituelle, humaniste, scientifique et technologique...
- Fabriquer des tracts non signés pour faire le contenu d'une revue qu'à court d'écrits véritables, semble être le seul revenu et ressource pour faire une revue sans adhérents ou contributeurs de qualité.
- Pour le reste, tout le monde peut se procurer de vieux rapports de la Banque Mondiale concernant un pays donné, pour faire le contenu d'une revue et ce, sans aucun commentaire digne de critique sérieuse et pertinente. C'est dire que malhonnêteté et faiblesse intellectuelles s'entremêlent dans la pratique du Directeur de cette revue plagiaire.
- Des traîtres qui se sont à tout moment mis à l'écart de la lutte de libération nationale, attendant le moment venu pour inventer de faux écrits, pour salir la mémoire des héros... Oui ! Ernest OUANDIE est un héros ! Mongo BETI a lié, quant à lui sa vie à celle des colonisateurs. Il exploite les contradictions pourtant compréhensibles des militants pour diffuser la haine à travers une revue au service des intérêts des colonisateurs.
- N'est-ce-pas inciter une population à la guerre civile ?
- Publier des tracts contre un héros mort pour la Patrie relève criminellement de l'histoire et ne saurait rester impuni ! Ainsi, il serait temps que le Comité de Défense des victimes mortes pour l'indépendance nationale se lève contre les fabulateurs destructeurs du génie national...

- Pourquoi fonder une revue si on est incapable de lui donner vie autrement que par des tracts de délation ?
- Pour tout dire, le développement, la civilisation, la culture du peuple camerounais si riche, pensons-nous, ne serait-il exprimé que par l'expression des tracts, sans signataires, sans auteurs...
- Ainsi, on ne peut qu'affirmer que c'est Monsieur Mongo BETI, faussaire confusionniste patenté, Directeur de la Revue Peuples Noirs, qui veut noircir l'histoire de notre pays en fabriquant des tracts pour avoir la matière d'une publication dont il ne peut plus assumer le coût..
- Ainsi, il veut faire feu de tout bois... Escroquer NTOUMAZA pour salir la mémoire de OUANDIE et faire parler de Woungly MASSAGA (p104-105).
- En quoi donc, le Cameroun de MBIYA serait-il responsable de petits tracts que les éléments marginaux de la population gribouillent et échangent sur leur vie privée et la plupart du temps, en dehors du territoire national ?
- Monsieur Mongo BETI, est donc le véritable inventeur des tracts parus dans les pages 101 à 106 de sa fameuse revue « Peuples Noirs ». Il devra en répondre, car l'escroquerie en la matière est grosse !
- Le Cameroun n'a-t-il pas de poètes, d'artistes, de scientifiques capables de produire des écrits pour permettre à la revue « Peuples Noirs » de mieux présenter le régime criminel de Paul MBIYA.
- On ne peut pas se permettre de critiquer un régime politique social et militaire aussi répressif que celui de Mr Paul MBIYA en étant soi-même si médiocre, utilisant des moyens et des méthodes minables !
 Cette revue « Peuples Noirs », dans sa démarche, son contenu, est tout aussi pernicieuse et criminelle pour l'unité nationale que le régime fasciste de Paul MBIYA, avec pourtant cette différence que de ces deux ennemis jurés du peuple camerounais, l'un s'est déclaré et l'autre, c'est-à-dire le plus dangereux encore se fait fourbe.

MANGA Victor : B.P. 43 – Douala – Bonadjo – Cameroun –
 Un lecteur fidèle de la Revue.

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME

SECRETARIAT DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN FRANCE

85, Bd Saint – Michel 75005 - PARIS – Tél/Fax : 01.43.25.80.50.

SITE INTERNET : « Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org>